



PROTIGRE MAT

Peinture garnissante aux résines acryliques en phase aqueuse

**MAT PROFOND
BELLE BLANCHEUR
FAIBLE ODEUR
SÉCHAGE RAPIDE
BONNE OPACITÉ**



INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition :** Produit en phase aqueuse, d'aspect mat, à base de copolymères acryliques en dispersion pour une utilisation durable en peinture de surfaces intérieures « PSI ».

▪ **Conditionnement :** Fût de 15 L, pot de 4 L.

▪ **Teintes :** Livré en blanc et teintes pastel du nuancier JEF COLOR.

Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.

DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux :** Neufs, de rénovation ou d'entretien.

▪ **Emplacement :** A l'intérieur.

▪ **Destination :** Murs et plafonds.

APPLICATION

Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

- Parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton.
- Béton ou maçonnerie d'éléments enduits aux mortiers de liants hydrauliques, panneaux-dalles de béton cellulaire.
- Enduits intérieurs en plâtre, carreaux de plâtre, plaques de plâtre à épiderme cartonné, staff, enduits de peinture.
- Anciennes peintures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Précautions d'emploi :

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application. Les rendements par projection sont en général à minorer de 20 à 40 % par rapport au rouleau.

Ne pas appliquer par température inférieure à 8° C et par humidité relative supérieure à 70%.

Nettoyage et préparation des fonds :

Conformes au NF DTU 59.1 :

Matériel :

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé 12 à 14 mm.
- Pistolet sans air : buses Ø 15 à 19 millièmes de pouce et filtre de 100 à 50 « mesh » / maille.

Nettoyage du matériel :

A l'eau, immédiatement après usage.

Dilution :

A l'eau.

Brosse et rouleau : En couche d'impression : 10 à 15 %.
En couche de finition : 0 à 5 %.

- Pistolet : 10 à 15 %.

Rendement superficiel spécifique :

8 à 10 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

Temps de séchage : (à 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 1 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 4 h.

	SUR FONDS FARINANTS ET/OU POREUX ET/OU FRIABLES	SUR FONDS BRUTS	SUR FONDS DE PEINTURE DURS ET SAINS	
			MATS	SATINÉS OU BRILLANTS
Fixateur	IMPERPRIM E ou S80 dilué	-	-	-
Impression 1 couche*	PRELUDE FLASH	PRELUDE FLASH ou PROTIGRE MAT dilué	PRELUDE 2000 ou PRELUDE ISOLE	
Finition	1 ou 2 couches de PROTIGRE MAT			

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives Produits des produits cités ci-dessus avant mise en peinture. Des travaux d'apprêt seront envisagés en fonction du support et de l'état de finition recherché.

**Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter).*

PROTIGRE MAT

Peinture garnissante aux résines acryliques en phase aqueuse

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (Cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
 - Résistance au nettoyage (très bonne résistance à l'abrasion humide : classe 2).
 - Apporte une couleur uniforme au support.
 - Stabilité de la couleur.

Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 7b2.

Présentation en pot :

Légèrement thixotrope.

Aspect du feuil sec :

- "Très mat".
- Poché
- BS à 85° < 2.

Masse volumique :

1,64 ± 0,05 kg/dm³ (en blanc).

Extrait sec :

- En poids : 65,8 ± 2,0 %.
- En volume calculé : 43,5 ± 2,0 %.

Point d'éclair :

Non inflammable, produit en phase aqueuse.

Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle Qualité : Cf. QR CODE ci-dessous.

HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE"

Sécurité en cas d'incendie :

Classement conventionnel M1 sur support M0 (selon arrêté du 21 Novembre 2002).

Fiche de données de sécurité : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur www.quickfds.fr.

Fiche de Données Environnementales et Sanitaires : Accessible sur le site www.jefco.fr ou sur la base INIES/CSTB (en préparation).

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

Emissions dans l'air en intérieur :



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l, ce produit contient max 15 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée d vie, entretien, stockage, déchets : cf. QR CODE ci-dessous.

Résiste au « flash rust » : Ce produit de peinture contient un adjuvant spécifique qui lui permet de résister à l'apparition immédiate de la rouille lorsque celui-ci est appliqué sur des petites surfaces métalliques (têtes de vis ou de clous). Le revêtement exécuté avec PROTIGRE MAT, ne saurait se substituer à un revêtement de peinture anticorrosion lorsque cela est nécessaire.



DoP n° J14105_2 – PROTIGRE MAT

JEFCO

105, chemin de St-Menet aux Accates F 13011 MARSEILLE

EN 13300

Système de peinture pour murs et plafonds intérieurs

Flashez le QR CODE pour un accès direct à la page du produit sur le site www.jefco.fr.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.jefco.fr.